

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

En 2019, la croissance du PIB réel au Québec s'est démarquée, affichant une progression de 2,8 %. Cette performance remarquable contraste avec celle du Canada pour la même période.

- La progression du PIB réel devrait s'établir à 2,0 % en 2020 et à 1,5 % en 2021.
- Ainsi, en 2020, la croissance du PIB réel du Québec devrait dépasser celle du Canada pour une troisième année consécutive.

En 2019, 77 700 emplois ont été créés, soit une hausse de 1,8 %. En comparaison, il s'était créé en moyenne annuelle 38 900 emplois en 2018 (+0,9 %). Le taux de chômage est descendu à 5,1 % en 2019, atteignant ainsi un creux historique pour une quatrième année consécutive.

Une pleine utilisation de la main-d'œuvre disponible et des gains de productivité seront nécessaires pour soutenir la croissance économique au cours des prochaines années.

UN CADRE FINANCIER ÉQUILIBRÉ

Le cadre financier présente un solde budgétaire, au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, de 1,9 milliard de dollars en 2019-2020. Le gouvernement prévoit l'équilibre budgétaire en 2020-2021. La situation budgétaire favorable permet au gouvernement d'annoncer d'autres initiatives afin de poursuivre ses engagements.

Les revenus consolidés atteignent 121,3 milliards de dollars en 2020-2021, avec une croissance de 2,8 %. Celle-ci atteindra 3,2 % en 2021-2022. Les dépenses consolidées s'élèvent à 118,6 milliards de dollars en 2020-2021, avec une croissance de 5,1 %. Celle-ci s'établira à 3,1 % en 2021-2022.

CADRE FINANCIER CONSOLIDÉ DE 2019-2020 À 2024-2025

(en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Revenus autonomes	92 846	95 603	98 859	102 094	105 623	109 061
<i>Variation en %</i>	1,3	3,0	3,4	3,3	3,5	3,3
Transferts fédéraux	25 097	25 692	26 293	26 529	26 598	26 808
<i>Variation en %</i>	8,6	2,4	2,3	0,9	0,3	0,8
Total des revenus	117 943	121 295	125 152	128 623	132 221	135 869
<i>Variation en %</i>	2,8	2,8	3,2	2,8	2,8	2,8
Dépenses de portefeuilles	-104 962	-110 300	-113 617	-116 837	-120 375	-123 664
<i>Variation en %</i>	7,4	5,1	3,0	2,8	3,0	2,7
Service de la dette	-7 845	-8 266	-8 630	-8 683	-8 420	-8 460
<i>Variation en %</i>	-10,1	5,4	4,4	0,6	-3,0	0,5
Total des dépenses	-112 807	-118 566	-122 247	-125 520	-128 795	-132 124
<i>Variation en %</i>	6,0	5,1	3,1	2,7	2,6	2,6
Perte potentielle sur investissement : Bombardier	-603	—	—	—	—	—
Écart à résorber ⁽¹⁾	—	—	125	250	250	250
SURPLUS	4 533	2 729	3 030	3 353	3 676	3 995
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE						
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 633	-2 729	-3 030	-3 353	-3 676	-3 995
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽²⁾	1 900	—	—	—	—	—

(1) Des gestes seront identifiés au cours des prochaines années afin de résorber un écart de 125 M\$ en 2021-2022 et de 250 M\$ de 2022-2023 à 2024-2025.

(2) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

RÉDUCTION DE LA DETTE

Au 31 mars 2020, la dette brute s'établira à 197,7 milliards de dollars, soit 43 % du PIB. L'objectif de réduction de la dette brute à 45 % du PIB est atteint six ans plus tôt que prévu. L'objectif de réduction de la dette représentant les déficits cumulés à 17 % du PIB devrait être atteint, quant à lui, au 31 mars 2023, soit trois ans plus tôt que prévu. Les cibles auront été atteintes grâce à la croissance économique, qui contribue à alléger le poids de la dette, au maintien de l'équilibre budgétaire et aux versements au Fonds des générations.

PROGRAMME DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DE 2019-2020 À 2024-2025

(en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
FONDS GÉNÉRAL						
Besoins financiers nets	3 125	9 843	10 377	10 238	11 382	9 632
Remboursements d'emprunts	16 742	10 364	16 680	14 433	16 057	18 968
Utilisation du Fonds des générations pour rembourser des emprunts	-2 000	—	—	—	—	—
Retrait du Fonds des congés de maladie accumulés	-100	—	—	—	—	—
Utilisation des emprunts effectués par anticipation	-5 949	-6 299	—	—	—	—
Variation de l'encaisse	-743	—	—	—	—	—
Dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) ⁽¹⁾	1 500	—	—	—	—	—
Transactions en vertu de la politique de crédit ⁽²⁾	355	—	—	—	—	—
Financement par anticipation réalisé	6 299	—	—	—	—	—
TOTAL	19 229⁽³⁾	13 908	27 057	24 671	27 439	28 600

Note : Un montant négatif indique une source de financement et un montant positif, un besoin de financement.

(1) Les dépôts au FARR sont facultatifs; ils ne sont inscrits dans le programme de financement qu'une fois qu'ils ont été effectués.

(2) Dans le cadre de la politique de crédit, qui vise à limiter le risque relatif aux contrepartistes, le gouvernement débourse ou encaisse des montants à la suite notamment des mouvements des taux de change. Ces montants n'ont pas d'effet sur la dette.

(3) Cette donnée est obtenue sur la base des emprunts réalisés au 14 février 2020.

Pour l'année 2019-2020, le programme s'établit à 19,2 milliards de dollars, soit 7,4 milliards de dollars de plus que prévu dans le budget de mars 2019. En 2019-2020, le gouvernement a réalisé jusqu'à maintenant 36 % de ses emprunts sur les marchés étrangers, alors que la moyenne des dix dernières années s'établit à 21 % :

- 3,5 milliards de dollars américains (4,6 milliards de dollars canadiens);
- 1 milliard d'euros (1,5 milliard de dollars canadiens);
- 250 millions de livres sterling (407 millions de dollars canadiens);
- 1,7 milliard de couronnes suédoises (245 millions de dollars canadiens);
- 100 millions de dollars australiens (95 millions de dollars canadiens);
- 66 millions de dollars néo-zélandais (59 millions de dollars canadiens).

À ce jour, environ 68 % des emprunts réalisés en 2019-2020 avaient une échéance de 10 ans et plus.

Au 31 mars 2020, l'échéance moyenne de la dette devrait s'établir à 11 ans.

Cinq émissions, totalisant 2,8 milliards de dollars, ont eu lieu depuis le lancement du programme d'obligations vertes, incluant une émission de 500 millions de dollars en février 2020.

COTES DE CRÉDIT

La cote de crédit du Québec est évaluée par six agences de notation. Le 12 novembre 2019, l'agence de notation DBRS Morningstar a augmenté la cote de crédit du Québec d'un échelon, soit de « A (high) » à « AA (low) ». Une cote de crédit dans la catégorie « AA » de la part de DBRS représente un niveau jamais atteint pour le Québec.

COTES DE CRÉDIT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Agence de notation	2018	2020
Moody's	Aa2	Aa2
Standard & Poor's (S&P)	AA-	AA-
Fitch	AA-	AA-
DBRS Morningstar (DBRS)	A (high)	AA (low)
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AA+	AA+
China Chengxin International (CCXI) ⁽¹⁾	AAA	AAA

(1) Il s'agit de la cote de crédit pour l'émission d'obligations sur le marché chinois.

SOMMAIRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DU QUÉBEC

Ce document est disponible sur le site Internet du Ministère.

www.finances.gouv.qc.ca

Publié par le ministère des Finances :
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4
Téléphone : 418 528-7382
Télécopieur : 418 646-0923
Courriel : info@finances.gouv.qc.ca

Finances

Québec

